Centre Ardèche SCoT

5 décembre 2018

ATELIER DU TERRITOIRE

Economie (hors artisanat-commerce)
Tourisme
Agriculture
Forêt

ORDRE DU JOUR

Centre Ardèche SCoT Travailler ensemble

Se projeter dans l'avenir : travailler, consommer, cadre de vie…

- 9h30 -10h : Accueil / Introduction / Etat d'avancement du SCoT / Objectifs et méthodologie de l'atelier

- 10h – 12h : travail thématique

(30 mn par thématique : 5 minutes de présentation /25 minutes de débat)

- **ECONOMIE** : débat sur des orientations
- **TOURISME** : débat sur des orientations
- **AGRICULTURE** : débat sur des orientations
- **FORÊT** : débat sur des scénarios

Introduction
Etat d'avancement du SCoT

RAPPEL : objectif d'un SCoT

Le SCoT c'est : une démarche collective issue d'une volonté politique pour préparer ensemble l'avenir du territoire

Un **projet** partagé constitué de :

Un **diagnostic** partagé

Une **stratégie commune** de développement / un projet **politique**

PADD

Un cadre réglementaire / des orientations pour la mise en œuvre du projet DOO

RAPPEL : Calendrier SCoT

Calendrier de la démarche

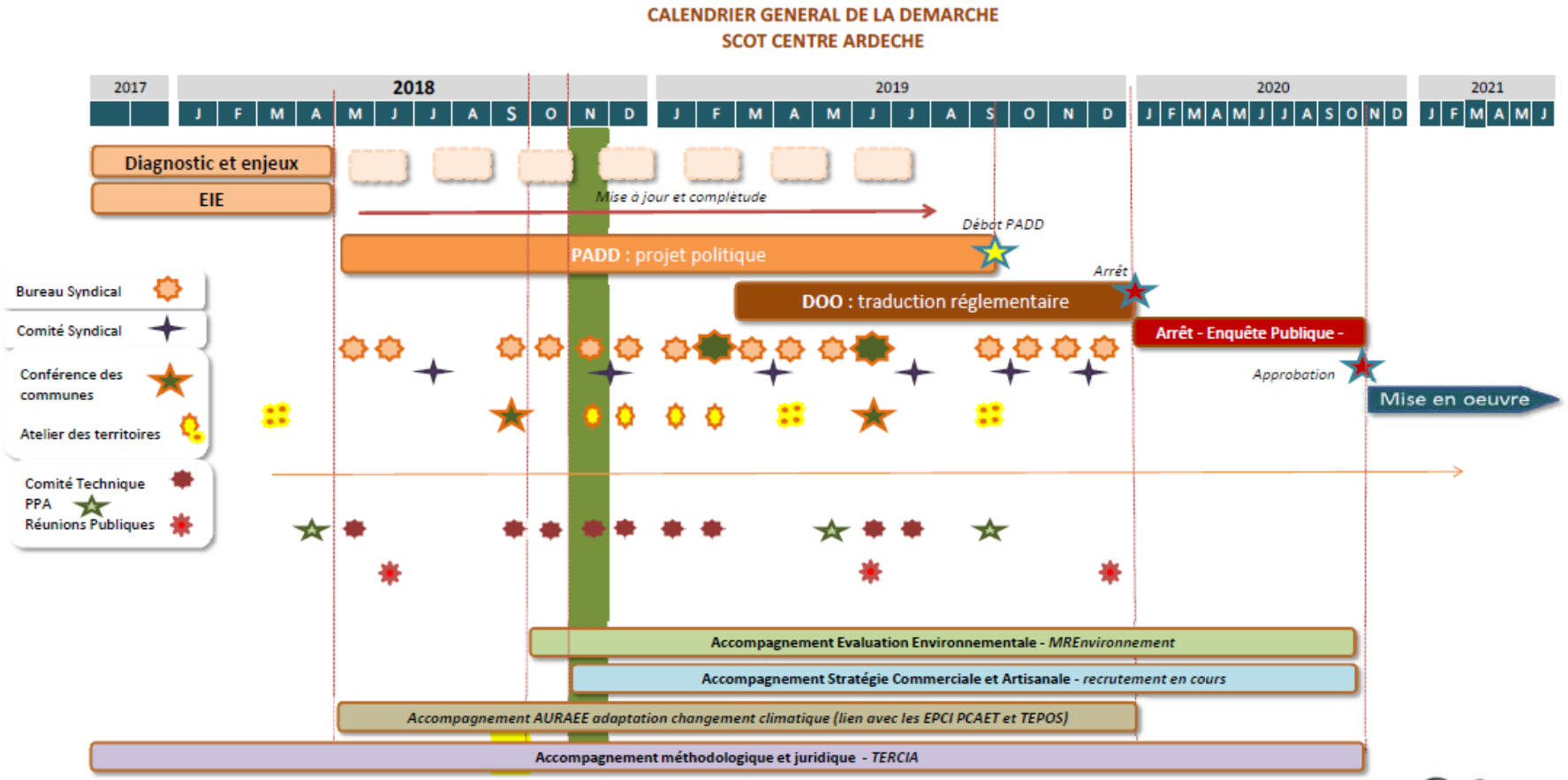

Centre Ardèche SCoT

Objectifs des ateliers thématiques

2

Les ateliers thématiques

Contributions des ateliers :

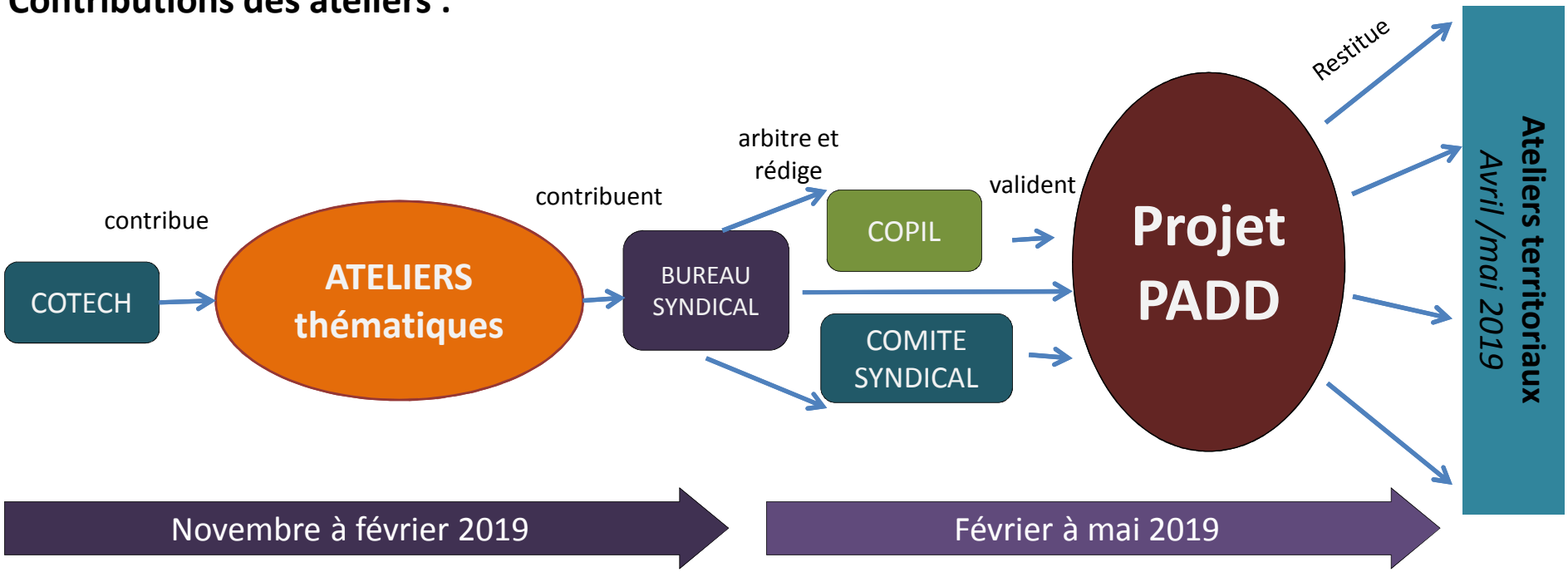

Les ATELIERS au sein de la démarche d'élaboration du PADD : une instance de discussion, de débats contradictoires et d'aide à la réflexion stratégique.

Les ateliers thématiques

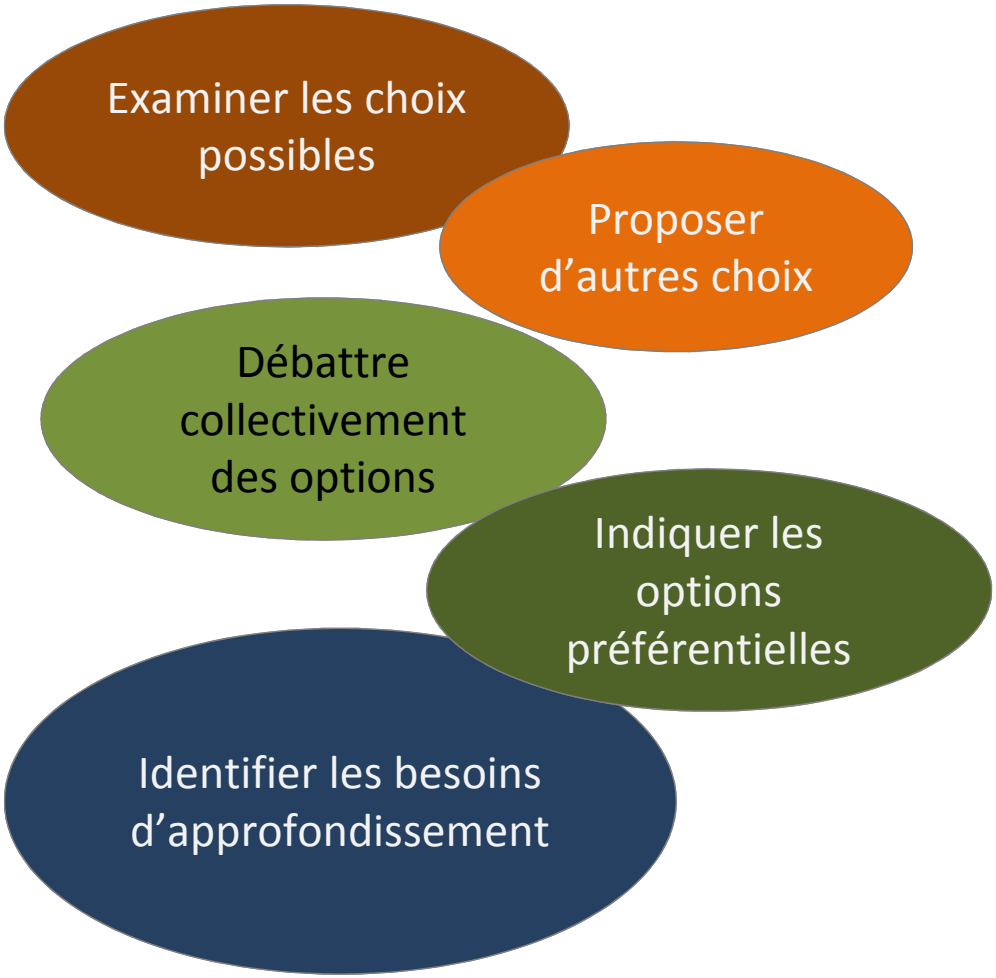

Objectifs

Approfondir des sujets spécifiques par une **contribution des élus** : débat et positionnement sur des questionnements stratégiques issus de la phase précédente.

- ✓ **Se projeter** dans le fonctionnement futur du territoire à toutes les échelles.
- ✓ **Débattre** des modes d'organisation du territoire.

Méthodologie :

Rappel des **enjeux** identifiés par les élus en Bureau et Conférence des communes.

Pour chacune des thématiques :

- **Données de cadrage** : Diapositive(s) reprenant des éléments du diagnostic.
- **Point de méthode** : Elaboration de scénarios / d'orientations.
- **Votre avis ?** : Débat et positionnement sur les propositions.

ECONOMIE

TOURISME

AGRICULTURE

FORÊT

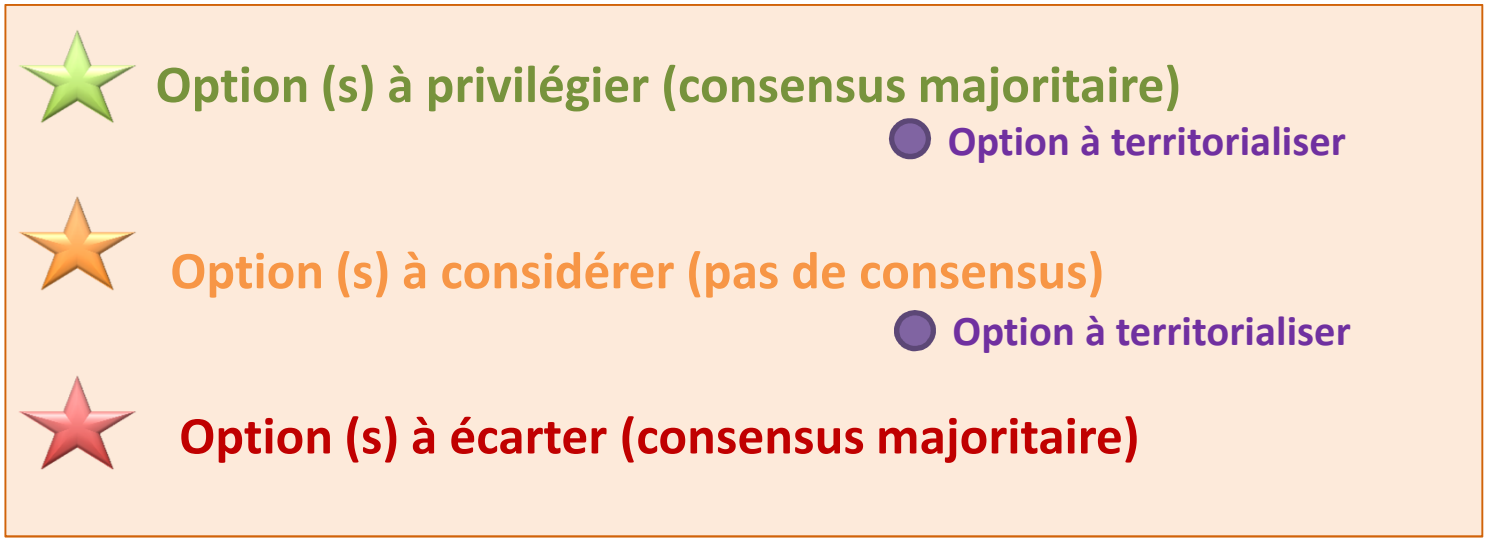

ATELIER thématique

ECONOMIE

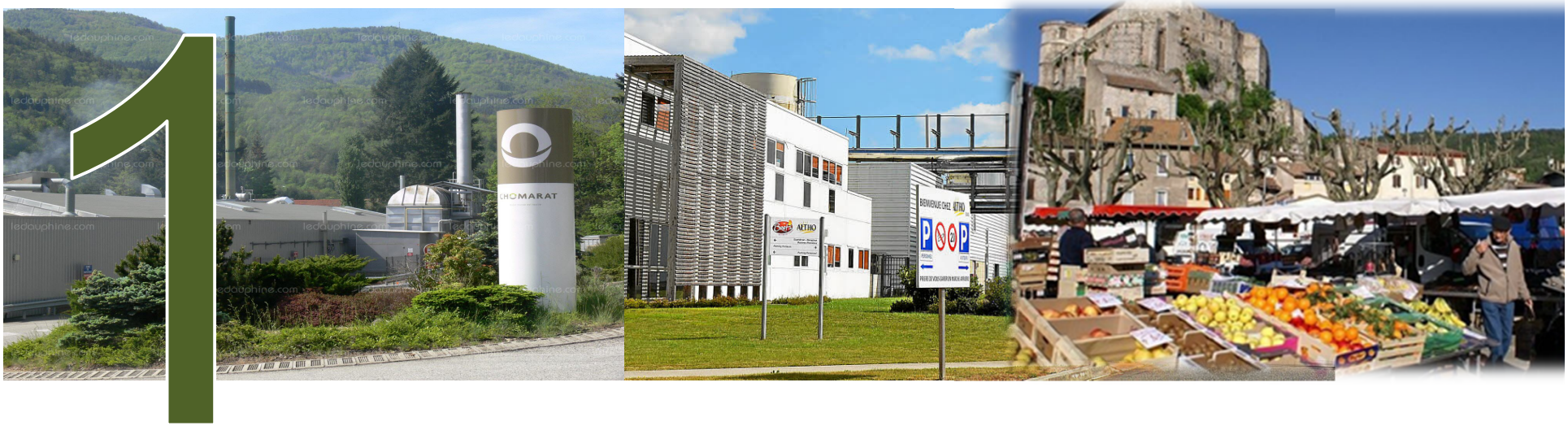

Quelle stratégie économique globale ?

Un choix politique : quelle place pour le SCoT dans la stratégie économique ?

Point de méthode :

Un cadre réglementaire peu précis : laisse place à une diversité d'approches….

Le SCoT relève d'une démarche d'urbanisme. Il n'a pas vocation à se substituer à l'élaboration de stratégies économiques qui peuvent se faire dans un autre cadre (**SRDEII AURA** *Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation* 2017 – 2021, **stratégie des EPCI**, etc.)

- **Mais** le SCoT peut jouer un **rôle fédérateur** des compétences économiques des collectivités et des EPCI, afficher **la complémentarité** des territoires.

  - ✓ **Promouvoir une approche intégrée** du développement économique. Il mobilise l'ensemble des composantes qui participent de l'attractivité et du développement des activités économiques qui sont du ressort direct du SCoT : *habitat, services, qualités environnementales et paysagères, etc.*

  - ✓ **Définir le foncier économique stratégique MAIS dépasser le « *mythe* » de la zone d'activité :** plus de ¾ des emplois se situent hors zones d'activités, pour l'essentiel dans le tissu urbain ordinaire…

***Données de cadrage** issues du diagnostic :*

- Un tissu économique tourné vers les **activités présentielles** représentant 70% des emplois du territoire.
- Une **population globalement vieillissante** qui nécessitera des besoins croissants en nouveaux services, notamment en matière de soins à la personne.
- Une **activité productive** encore bien présente sur certains bassins du Centre Ardèche.

Enjeux stratégiques

Issus des débats en Bureau syndical et lors de la Conférence des Communes

- **L'économie présentielle** étroitement dépendante de la **dynamique démographique** et de **l'économie touristique**
- Un **rééquilibrage territorial de l'activité économique** tenant compte de la spécificité de chacun des secteurs.
- Un **modèle économique équilibré, solidaire et adapté** aux différents secteurs du territoire en lien avec les ressources du territoire (emploi non délocalisable).
- Un **territoire intégralement connecté** favorisant la création d'activités / *numérique*

ORIENTATIONS/SCENARIOS

Données de cadrage : Economie présentielle / productive

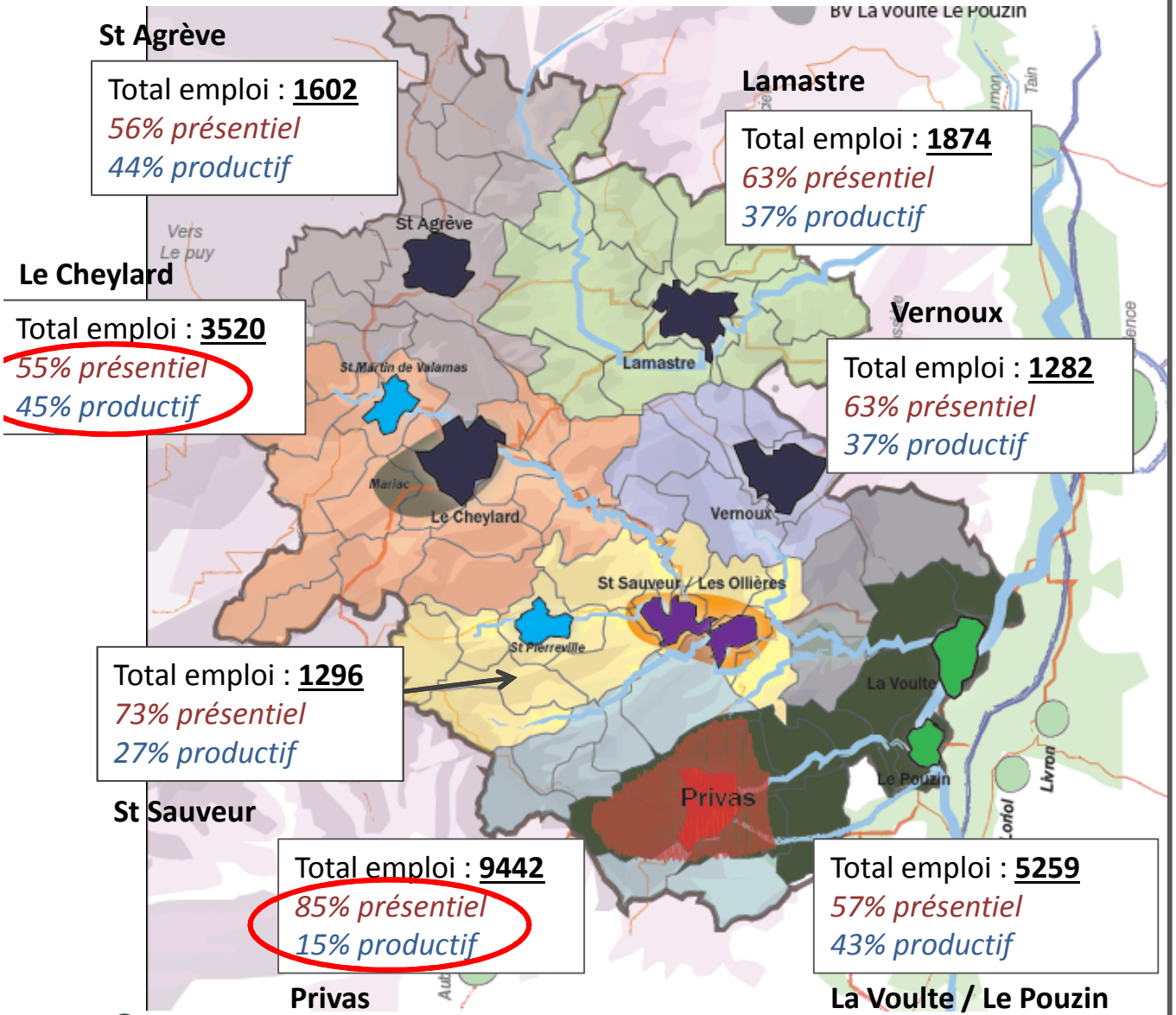

4 secteurs :

- **Dans les BV du Cheylard et St Agrève** les emplois dans l'économie productive sont encore très présents. Pour le BV du Cheylard, ils concernent principalement l'industrie (fabrication), pour le BV de St Agrève il y a un peu plus d'équilibre avec les emplois agricoles mais l'industrie reste prédominante.
- **Sur les BV de Lamastre et de Vernoux :** une activité productive portée par l'agriculture et l'industrie de transformation.
- **BV St Sauveur et Privas** : une économie fortement présentielle.
- **BV La Voulte – Le Pouzin** : présence d'industries productives (ZA La Voulte et le Pouzin, industrie à St Julien St Alban et Flaviac).

Source : Insee 2018 – RP2015

ECONOMIE : ORIENTATIONS / SCENARIOS

Promouvoir un mode d'urbanisme plus dense et un développement démographique permettant de soutenir **l'économie présentielle** :

Lien avec le choix développement démographique,

Articuler et anticiper l'offre économique en fonction de l'organisation territoriale locale. *Lien avec l'armature territoriale : place des polarités.*

Développer et aider les filières liées à la **« silver-économie »**

Lien avec l'économie présentielle et le développement de l'ESS

Lien choix développement démographique : *vieillissement quel que soit le scénario, maintien des classes d'âge d'actifs, nécessité de développer l'emploi de proximité pour limiter les déplacements.*

Maintenir/Soutenir/ Développer **l'activité productive** :

Lien avec l'existant : des bassins de vie pourvoyeurs d'emploi productif à soutenir.

Lien avec l'économie agricole.

Définir une grande **zone d'activités stratégique** d'intérêt supra-communautaire sur la Vallée du Rhône.

Lien avec les territoires voisins.

Définir et hiérarchiser les **zones d'activités stratégiques par bassin de vie** et les développer selon les besoins et capacités.

Lien choix développement démographique : *maintien des classes d'âge d'actifs.*

Option(s) à privilégier (consensus majoritaire)

Option(s) à considérer (pas de consensus)

Option(s) à écarter (consensus majoritaire)

Option(s) à territorialiser

TOURISME

***Données de cadrage** issues du diagnostic :*

- Une attractivité touristique de nature et de terroir, portée par la marque Ardèche et un patrimoine valorisé.
- Un poids économique non négligeable = 19% du chiffre d'affaires touristique ardéchois.
- Des résidences secondaires qui représentent 77% des lits touristiques du Centre Ardèche (vs 60% en 07), mais une répartition territorialisée.

Enjeux stratégiques

Issus des débats en Bureau syndical et lors de la Conférence des Communes

- De nouvelles offres touristiques adossées à des équipements existants (Dolce Via®), au commerce local, etc. visant la qualité plus que la quantité.
- Un tourisme durable respectueux des milieux, sans pression sur les ressources : eau/baignade, loisirs aquatiques etc. Biodiversité et paysages préservés.
- Un projet de territoire conciliant tourisme et autres activités économiques.
- Un patrimoine de « savoir-faire » porteur de tourisme (ex « Vallée du bijou »)
- Un tourisme adossé à des valeurs du terroir à préserver : AOP, AB, labels…

ORIENTATIONS/SCENARIOS

TOURISME : ORIENTATIONS / SCENARIOS

Solidarité et rééquilibrage territorial
Mettre en œuvre une politique touristique plus volontariste sur certains bassins du territoire pour contrebalancer la perte d'emplois

Affirmer une politique de valorisation du patrimoine naturel, bâti, culturel, renforçant **l'attractivité touristique** du territoire, mais aussi pour séduire de nouveaux habitants.

Développer une offre **d'itinérance douce** à partir de l'armature de voies douces déjà existantes (Dolce Via®, voie de la Payre, Via Rhôna®, Train de l'Ardèche, etc.), singularité de la destination Centre Ardèche.

Conforter un **tourisme durable, de qualité et de terroir** créateur d'emplois non délocalisables (économie présentielle)

Construire un projet touristique territorial **cohérent et concerté** à l'échelle du territoire.

Option(s) à privilégier (consensus majoritaire)

Option(s) à considérer (pas de consensus)

Option(s) à écarter (consensus majoritaire)

Option(s) à territorialiser

Les résidences secondaires

Affirmer les **résidences secondaires comme levier de développement économique.**

Entreprises artisanales, commerces de proximité, économie locale, etc.

Envisager les **résidences secondaires** dans les réflexions sur la **revitalisation des centres anciens** (résidences secondaires/vacance)

Option(s) à privilégier (consensus majoritaire)

Option(s) à considérer (pas de consensus)

Option(s) à écarter (consensus majoritaire)

Option(s) à territorialiser

AGRICULTURE

Données de cadrage issues du diagnostic :

- Une agriculture diversifiée et de qualité pourvoyeuse d'emplois, pilier du développement local.
- Des difficultés dans le maintien des exploitations
- Des espaces productifs peu nombreux et souvent sous pression.

Enjeux stratégiques

Issus des débats en Bureau syndical et lors de la Conférence des Communes

- La préservation des espaces agricoles à forte valeur productive.
- La place de l'agritourisme dans l'activité économique.
- Affirmer le développement d'une agriculture diversifiée, respectueuse des écosystèmes locaux et économe en eau, en lien avec l'économie locale et qui participe à l'entretien du territoire.
- Identifier les besoins de locaux de transformation et les localiser sur le foncier dédié aux activités économiques.
- Développer des activités agricoles de qualité et de haute valeur ajoutée et favoriser les circuits courts.
- Conforter les filières et favoriser les nouvelles installations (regroupement parcellaire, etc.).

ORIENTATIONS/SCENARIOS

Emploi

Créer plus **d'emplois agricoles** (5% des actifs)

Conforter l'activité agricole

Pérennisation des exploitations

Garantir la **viabilité économique** des exploitations en offrant une **lisibilité dans le devenir des espaces agricoles** pour permettre aux chefs d'exploitation d'optimiser leurs investissements

Maintenir les **activités de transformation** sur le territoire

Favoriser la **pluriactivité** en lien avec le développement de **l'agri-tourisme**

Poser les conditions propices à **l'installation des exploitants agricoles sur leur exploitation** lorsque nécessaire (définition des espaces pour l'extension et le développement des exploitations)

Préserver **les exploitations viables et pérennes et les espaces fonciers correspondants** (y compris si ceux-ci doivent rester en friche sur une certaine période)

Agriculture et circuits courts

Prévoir dans les surfaces d'activités des **espaces dédiés aux activités agricoles** (transformation, espaces de vente)

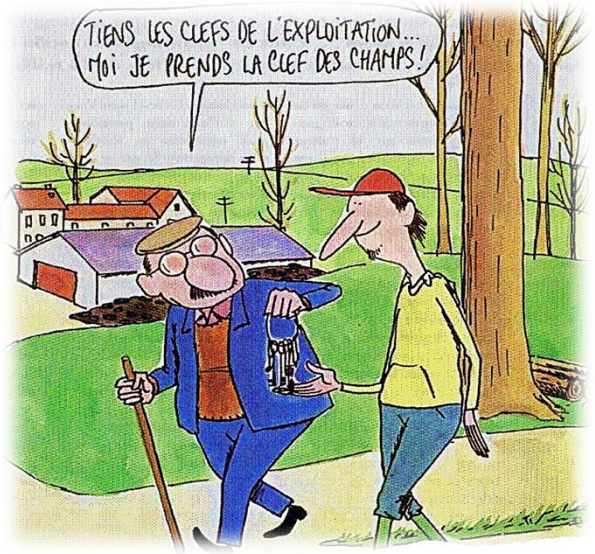

Option(s) à privilégier

Option(s) à considérer

Option(s) à écarter

Option(s) à territorialiser

Reconquête Agricole

Reconquérir la **châtaigneraie**

Reconquérir les **espaces en friche**

Encourager le **développement de l'ensemble des filières** (petits fruits, plantes aromatiques et médicinales, etc.)

Foncier Agricole

Les espaces agricoles à protéger :

- Selon leur **potentiel de production**,
- Selon la **valeur économique dégagée**
- selon leur **valeur environnementale**
- au regard de la **pression urbaine**
- au regard de leur accès à **l'irrigation**

Sanctuariser les terres agricoles répondant à l'ensemble des critères précédents

Renforcer les fonctions environnementales de l'agriculture

Favoriser **une agriculture à forte valeur ajoutée**

Favoriser le développement de **l'agriculture biologique**

Eviter **l'intensification agricole**, source d'une augmentation de la pression sur la **biodiversité** et sur la **ressource en eau**

Option(s) à privilégier

Option(s) à considérer

Option(s) à écarter

Option(s) à territorialiser

Agriculture et Paysage

Renforcer le rôle de l'agriculture comme une composante essentielle de la **valorisation du territoire**

FORET

4

***Données de cadrage** issues*

du diagnostic :

- **Une forêt omniprésente encore peu entretenue et peu exploitée.**
- **Mais une filière disposant d'un bon potentiel de développement et la création d'emplois non délocalisables.**

Enjeux stratégiques

Issus des débats en Bureau syndical et lors de la Conférence des Communes

- Consolider et organiser **l'économie de la forêt.**
- Favoriser l'approvisionnement local de bois pour **la production énergétique.**
- Développer l'activité sylvicole en veillant à la **protection de la biodiversité** du territoire.

ORIENTATIONS/SCENARIOS

Massifs forestiers

Cibler les **massifs forestiers stratégiques** pour l'exploitation

Engager le **renouvellement des massifs**

Exploiter tous les massifs forestiers

Foncier d'entreprise

Pérenniser **l'activité des entreprises** de 1ère et de 2nde transformation (scieries, etc.) par l'identification de leurs **besoins fonciers**

Permettre le **stockage des grumes**

Bois énergie

Affirmer le développement d'une **filière bois énergie locale**

Option(s) à privilégier (consensus majoritaire)

Option(s) à considérer (pas de consensus)

Option(s) à écarter (consensus majoritaire)

Option(s) à territorialiser

Centre Ardèche

Merci de votre attention

Rappel prochaines dates :

*Pour **TOUS** les élus du Centre Ardèche*

Ateliers du territoire, *les mercredis matin*

- **16 janvier** : Biodiversité/Ressources Naturelles/Eau/Energie/Risques

- **6 février** : Paysages/Formes urbaines/Foncier
- **mars** : Commerce / Artisanat

9h30 – 12h, Saint-Sauveur-de-Montagut, Salle du Manouiller